

Séance du 10 avril 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	12

Date de la convocation

03 AVR. 2024

Date d'affichage

03 AVR. 2024

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Cédric FONTAN, M Vanneck GASPARINI, Mme Estelle GOURIER, Mme Martine GOUZENNE, M Olivier JAQUEMET, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE, Mme Michèle MAYRAN

Absents excusés : M Vanneck GASPARINI, Mme Estelle GOURIER, Mme Michèle MAYRAN pouvoir à Mme Martine GOUZENNE.

Secrétaire de séance : Maryse DARNAUD.

OBJET : M14 Budget primitif 2024

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marie Line EVERLET , maire , après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, doit se prononcer sur le vote du budget primitif :

Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 828 566,07
- Recettes : 828 566,07

Investissement

- Dépenses : 658 210,31
- Recettes : 658 210,31

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve budget primitif à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme.

Acte rendu exécutoire

publication

du _____

Le Maire

Marie-Line EVERLET

